



Fédération de Chasse Sous Marine Passion

www.fcsmpassion.com

Association FCSM Passion

923 rte de la Gare

83190 Ollioules

A l'attention de M. TEISSIER, Président du GIP des Calanques

Objet : point d'étape dans le processus d'élaboration du DOCOB Natura 2000 des Calanques

Monsieur le Président,

Votre établissement a souhaité associer FCSMP au processus de concertation accompagnant l'élaboration du DOCOB du site Natura 2000 des Calanques, et nous nous en félicitons. L'action de notre association d'usagers se fonde sur le postulat qu'une mise en œuvre sincère et approfondie des principes de la démocratie participative est la condition essentielle au partage et la valorisation des espaces naturels. En ce sens nous tenons à souligner le travail de qualité accompli par votre équipe, et vous encourageons dans cette voie.

La première phase de cette concertation consistait à faire partager diagnostic et analyse des enjeux, et à effectuer une première approche des mesures envisagées. A ce stade et en amont des groupes de travail qui seront prochainement réunis, il nous a paru souhaitable de faire un point d'étape dans lequel les chasseurs sous-marins de loisir que nous représentons puissent faire part de leur avis en l'état des réflexions. Ce point fait l'objet de la note de positionnement ci-jointe.

Au travers de cette analyse, vous constaterez que FCSMP promeut une pratique durable de la pêche sous-marine et mobilise toute son énergie pour participer activement aux processus de mise en place de la gestion des milieux qui enthousiasment les pratiquants. L'intégration à ces groupes de travail est **un soutien à cette vision moderne dont nous vous sommes reconnaissants**. Nous nous tenons à votre disposition pour une rencontre spécifique si vous le souhaitez, et espérons que notre collaboration s'épanouisse pleinement au long des années à venir.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pascal MATHIEU, vice-président de l'association FCSMP

Copie pour information : Ville de Marseille, AAMP, DIREN, Préfet 13, Prémar, MEDAD



Fédération de Chasse Sous Marine Passion

www.fcsmpassion.com

Association FCSM Passion

923 rte de la Gare

83190 Ollioules

PRESENTATION

La Fédération Chasse Sous-Marine Passion est une association qui regroupe des adeptes de la pêche sous-marine en apnée, désireux de continuer à pratiquer leur loisir dans un esprit de développement durable, de respect de l'environnement et de la biodiversité.

Nous souhaitons avant tout contribuer à des projets responsables de préservation du milieu marin, d'information et de formation, et ne plus subir notamment l'amalgame souvent fait entre notre loisir au faible impact, et respectueux de la législation, et les actes de braconnage qui sévissent malheureusement parfois sur nos côtes, que nous condamnons avec la plus grande vigueur. Nous sommes aujourd'hui convaincus qu'une simple application de la réglementation actuelle, par des contrôles plus fréquents, et des sanctions très lourdes à l'encontre des contrevenants, serait déjà un excellent moyen de répondre à ces excès.

La prise de conscience collective s'accélérait depuis quelques mois, nous souhaitons mieux faire connaître notre activité, et participer aux discussions et réunions en cours et à venir sur la mise en place de Natura 2000 dans les différents sites identifiés par les services de l'Etat.

Notre association est composée d'hommes et de femmes représentatifs de la population française, que ce soit de part leur profession, leur âge, leur lieu de résidence,... Le conseil d'administration comprend des biologistes marins, des chercheurs, des chefs d'entreprise, des enseignants, des fonctionnaires de l'Etat ou d'autres collectivités territoriales, des ingénieurs et techniciens. Cette composition et les compétences qu'elle sous-tend nous donne l'espoir d'être en mesure collectivement, de proposer des solutions efficaces et pérennes, entrant parfaitement dans le cadre des objectifs de Natura 2000.

Notre connaissance du milieu marin, et nos sorties en mer régulières, nous permettraient également de participer activement à toute étude ou action entreprise par les instances en charge du littoral, qu'il s'agisse de recherche scientifique ou de préservation de notre environnement.

L'association s'implique déjà dans l'opération "Calanques Propres" dont elle est partenaire chaque année à Marseille et le suivi de la *Caulerpa taxifolia* sur le baie de la Garonne coorganisé par le Parc National de Port-Cros et la mairie du Pradet. Les pêcheurs en apnée sont toujours aussi présents et concernés.

Enfin, nous sommes également en contact avec l'IFREMER pour apporter notre contribution à un projet d'enquête sur l'impact des pêches récréatives sur les ressources halieutiques.

Notre souci de gestion durable nous mène dès à présent à apporter plusieurs propositions comme par exemple :

- Une augmentation des mailles des différentes espèces pêchées, afin de s'assurer qu'elles correspondent enfin à la maturité sexuelle de chaque espèce, et avoir ainsi la garantie que chaque poisson prélevé aura pu se reproduire au moins une fois. C'est loin d'être le cas aujourd'hui.
- L'interdiction auprès des grandes surfaces généralistes ou spécialistes, de vendre un fusil harpon sans la présentation par l'acheteur d'une Déclaration de Pêche Sous-Marine en cours de validité, afin de s'assurer que les futurs pratiquants ont bien l'âge légal de 16 ans, sont en règle, assurés, et informés sur la réglementation en vigueur.
- Une sensibilisation auprès de la DGCCRF, afin qu'elle puisse constater lors d'éventuels contrôles de restaurateurs peu scrupuleux, des achats illicites de poissons auprès de braconniers, qui de surcroît pénalisent la pêche professionnelle en mettant en place un véritable marché parallèle. Nous proposons là encore des sanctions exemplaires et dissuasives, en pariant sur une cessation de ces pratiques, car s'il n'y a plus de « clients », les nuisibles n'auront plus de débouchés et finiront par stopper leurs agissements.

Aujourd'hui, services de l'Etat, collectivités et gestionnaires ont reconnu notre représentativité à la Réunion (projet de récifs artificiels, initiative conjointe FNPSA / FCSMP), dans le Var (îles d'Hyères, Embiez), les Bouches du Rhône (Calanques), etc. Notre organisation s'appuyant sur des commissions locales nous permet d'être présents autant que nécessaire, dans un réel esprit collaboratif et constructif.